

DEUX APPRENTIS AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

POUR SON SERVICE PETITE ENFANCE

Septième commune d'Ile-de-France et quatrième ville des Hauts-de-Seine, Colombes, forte de ses 85 950 habitants s'inscrit au sein de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine (441 042 habitants – INSEE 2014). À l'interface avec le Département du Val d'Oise et à proximité de deux pôles économiques franciliens majeurs avec le quartier d'affaires de La Défense et le Port autonome de Gennevilliers, la Ville de Colombes bénéficie d'une situation économique attractive et d'un important réseau de connexions.

Missions :

- Contribuer à l'organisation et participer, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, à l'accueil et aux activités qui contribuent au développement et à l'épanouissement de l'enfant, dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement.

Activités principales :

- Participer à l'accueil des enfants, des parents et à la communication avec les familles.
- Accompagner les enfants au quotidien, dans leurs soins, leur éveil et leurs acquisitions en respectant leur degré d'autonomie.
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évolution du projet pédagogique d'établissement.
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité, des consignes de la Direction et des protocoles médicaux.
- Participer activement aux réunions institutionnelles.
- Recueillir et transmettre les informations.
- Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et le matériel.

Les missions du poste seront susceptibles d'évoluer en fonction des besoins du service.

Votre profil :

- Diplôme préparé : D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE.
- Expérience acquise auprès d'enfants de 0 à 3 ans.
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité.
- Calme, maîtrise de soi.
- Sens de l'organisation, du travail en équipe, de l'écoute et de l'observation.
- Qualités relationnelles.

Horaires :

Dans le cadre de l'apprentissage, les horaires seront définis du lundi au vendredi sur la base d'un temps complet (35 H par semaine).

Conditions de recrutement : contrat d'apprentissage

Rémunération : pourcentage du SMIC en fonction de l'âge du candidat et du niveau de diplôme.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV, de préférence par mail à :

recrutement@mairie-colombes.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Maire de Colombes – Hôtel de Ville – Place de la République – 92701 Colombes

Pièces à joindre impérativement :

- Devis frais pédagogiques
- Programme et calendrier de formation